



# LES FONDS SOCIALEMENT RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

## Pour permettre à vos salariés d'investir selon leurs convictions tout en recherchant la performance



Les supports de placement présentés sur cette fiche sont éligibles à l'épargne salariale.



### Le saviez-vous ?

A fin 2008, BNP Paribas se positionne à la 5<sup>e</sup> place des gammes d'épargne salariale labellisées par le CIES.



### RESPONSABILITÉ, SOLIDARITÉ ET ESPÉRANCE DE RENDEMENT

- Le choix de la gestion socialement responsable : rechercher la performance à long terme en intégrant une approche extra financière fondée sur des critères spécifiques tels que des problématiques environnementales, sociétales et de gouvernance d'entreprise.
- L'approche solidaire : choisir des fonds investissant de 5% à 10% de leur actif dans des activités génératrice d'utilité sociale.
- Un investissement sur la zone euro pour préserver les épargnants du risque de change.

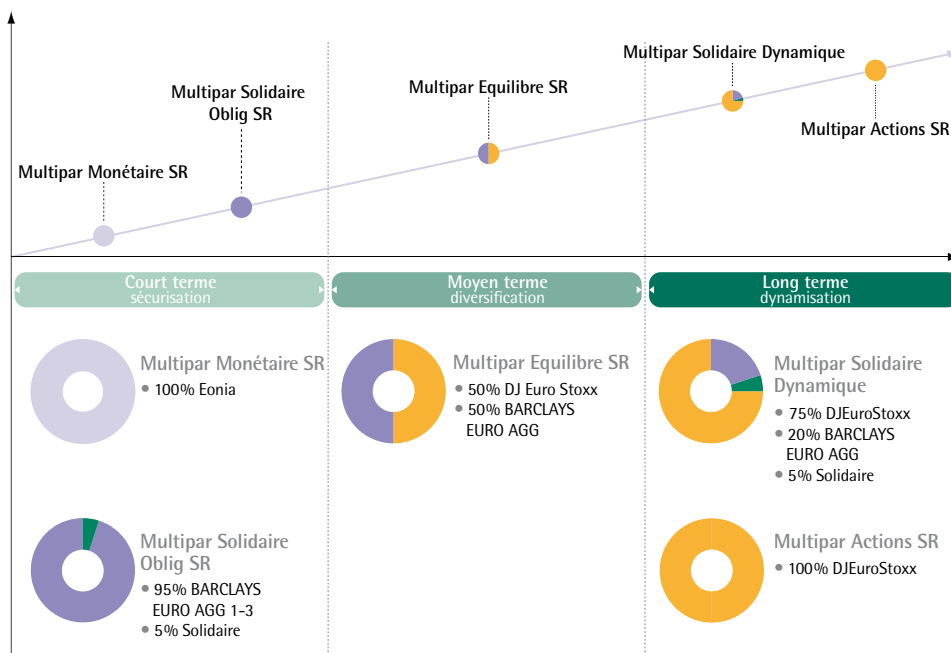


### NOS LABELS

- Toute la gamme est labellisée par le CIES.
- Multipar Solidaire Oblig SR et Multipar Solidaire Dynamique sont également labellisés par Finansol.



### CARTOGRAPHIE



Légende :

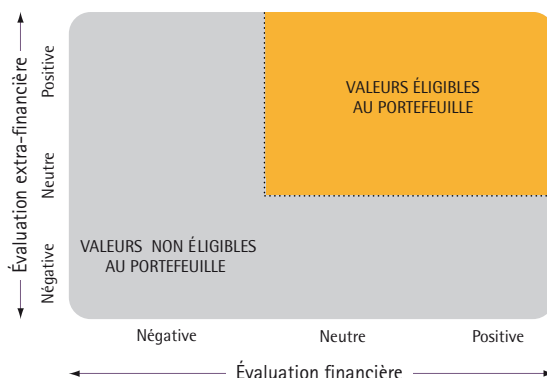
- Monétaire Euro
- Obligations Euro
- Actions Euro
- Titres d'économie solidaire



## ➔ UNE ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DE POINTE

- Process de gestion : une analyse traditionnelle complétée par une analyse extra-financière fondée sur la responsabilité sociale et environnementale des émetteurs et leur mode de gouvernance.

### Illustration du principe général



## ➔ UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE EN EUROPE

- Une équipe dédiée : 6 analystes extra-financiers et 5 gérants dédiés.
- 7 milliards d'euros d'actifs sous gestion et conseillés, au 31 avril 2009.
- BNP Paribas Asset Management gère ou conseille d'importants mandats pour des fonds de pension ou des caisses de retraite françaises, et pour des organisations supranationales en Europe et aux États-Unis.

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.



### Qu'est-ce que le CIES ?

Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale a été créé début 2002 par 4 confédérations syndicales avec pour objectifs :

- d'apporter davantage de sécurité aux placements de l'épargne des salariés,
- d'aider le monde des PME/TPE à instaurer et développer l'épargne salariale,
- d'orienter les placements des salariés vers des supports socialement responsables.

Parmi ses activités, cette organisation distingue par son label les gammes de produits bancaires ou financiers dont les principes de gestion sont conformes à ses critères.



### À quoi sert la labellisation Finansol ?

Le label Finansol repose sur des critères de solidarité et de transparence. Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale.

